

En vertu des dispositions du 3e paragraphe de l'article 89 de la Charte de la Ville de Montréal, la consultation publique porte sur un règlement autorisant la transformation à des fins résidentielles de l'Institut des sourds-muets.

Cette demande d'approbation s'accompagne d'une demande de modification au Plan d'urbanisme de la Ville de Montréal concernant l'affectation du sol, la densité et le patrimoine bâti.

Les personnes et organismes intéressés à prendre connaissance des projets de règlement et de la documentation relative au projet sont invités à le faire aux endroits suivants:

- Hôtel de Ville de Montréal situé au 275, rue Notre-Dame Est, Salle de consultation, R-108; métro Champs-de-mars.
(LUN au VEN de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30).
- Office de consultation publique de Montréal, 1550, rue Metcalfe, bureau 1414; métro Peel
(LUN au VEN de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30)
- Sur le Web : www.ocpm.qc.ca

La date limite d'inscription pour présentation orale ou dépôt de mémoire écrit : 3 décembre 2010

Renseignements à
l'Office de consultation publique de Montréal :

Gilles Vézina
Attaché de recherche et de documentation
514 872-8510
gvezina.p@ville.montreal.qc.ca

Centre 7400 Saint-Laurent



SÉANCE D'INFORMATION

15 novembre 2010, 19h

SÉANCE D'AUDITION DES OPINIONS

8 décembre 2010, 19h

Lieu: **Église orthodoxe Saint-Nicholas**
80 rue De Castelnau Est
Métro De Castelnau

MISSION DE L'OCPM

Créé par l'article 75 de la Charte de la Ville de Montréal, l'Office de consultation publique de Montréal (OCPM) est un organisme indépendant, qui a pour mission de réaliser des mandats de consultation publique relativement aux compétences municipales en urbanisme et en aménagement du territoire et sur tout projet désigné par le conseil municipal ou le comité exécutif.



OFFICE
DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL

1550, rue Metcalfe
Bureau 1414
Montréal (Québec) H3A 1X6
Téléphone : 514 872-3568
Télécopieur : 514 872-2556
ocpm.qc.ca

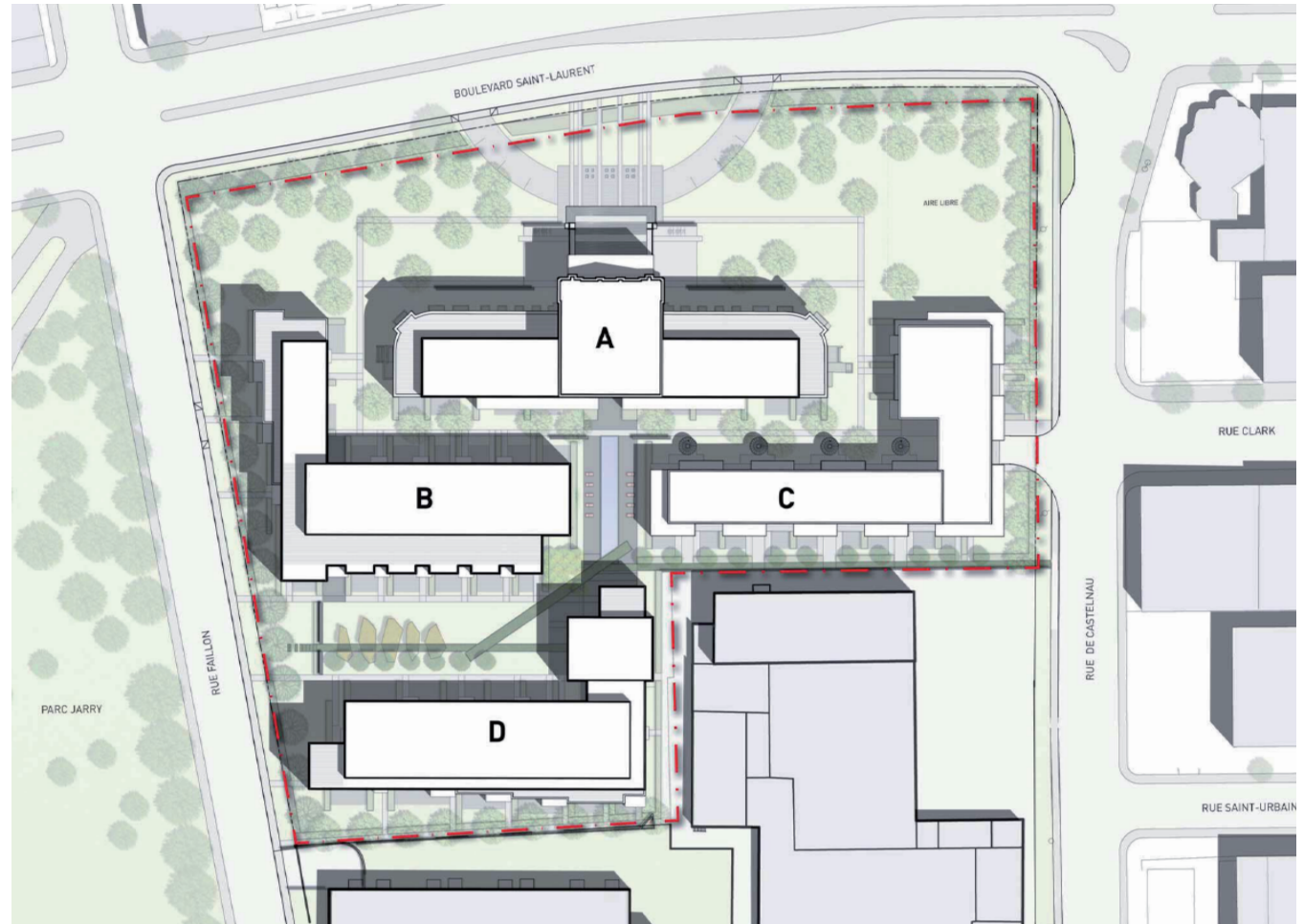


OFFICE
DE CONSULTATION PUBLIQUE
DE MONTRÉAL

La propriété visée par le projet est l'ancien Institut des sourds-muets, située au 7400, boulevard Saint-Laurent entre les rues Faillon et de Castelnau Ouest, dans l'arrondissement Villeray-Saint-Michel-Parc-Extension. Les groupes immobilier Thibault Messier Savard et Développement McGill ont été autorisés par les propriétaires actuels, la communauté religieuse des Clercs de Saint-Viateur à faire les démarches auprès de l'arrondissement en vue de concevoir un projet résidentiel.

Le concept d'aménagement propose la création de 302 logements répartis entre quatre bâtiments : le bâtiment principal d'origine et trois nouvelles constructions. Le projet entraînerait la démolition de plusieurs annexes et la préservation du bâtiment principal d'intérêt patrimonial. Le site comprendrait également un stationnement de 300 cases entièrement souterrain et 70% d'espaces verts. L'offre résidentielle se répartirait en 28% de studios et unités d'une chambre, 49% d'unités de 1 ½, 2 et 2 ½ chambres et 24% d'unités de 3 à 4 chambres.

Les constructions proposées sur l'ensemble du projet auraient une hauteur de 4 à 6 étages, le parti pris architectural étant de maintenir la prédominance du bâtiment principal d'origine.



Source: Développement McGill | Thibault, Messier, Savard et Associés | CHA Cardinal Hardy